

DOSSIER DE PRESSE



INDICATEUR DU COÛT 2022 DE LA RENTREE

Première édition



SOMMAIRE

Avant propos / Edito

- I. Présentation de l'indicateur du coût de la rentrée
- II. Analyse synthétique du coût de la rentrée
- III. Comparatif des frais dans les autres villes composant Nantes Université
- IV. Quelques focus
 - A. Focus sur le logement
 - B. Focus sur les consommables
 - C. Focus sur les transports
- V. Présentation d'InterAsso Nantes et de ses missions principales
 - A. Revendications
 - B. Nos actions concrètes
 - C. Contacts presse

Annexe : Méthodologie de calcul



Avant-propos / Edito

Étudier ne devrait pas être un privilège. Tous.les étudiant.e.s connaissent un.e camarade de promotion qui a du mal à s'en sortir financièrement, qui a besoin de travailler pendant son cursus afin de joindre les deux bouts, et tenter de mener une vie décente. C'est confronté.e.s à cette détresse croissante que des étudiant.e.s ont un jour décidé de ne plus être spectateur.ice.s de la situation mais d'être de véritables acteur.ice.s du changement. En créant InterAsso Nantes, iels ont pu contribuer à ce combat contre toutes les formes de précarité, mais celui-ci est loin d'être gagné et il reste encore beaucoup de chemin à parcourir.

En dix ans d'existence, InterAsso Nantes (IAN) a déjà obtenu de belles victoires et a été la pierre angulaire d'évolutions notables. Il apparaît à présent que la fédération a besoin de se renouveler dans sa manière d'aborder les problématiques sociales qui touchent un nombre toujours croissant d'étudiant.e.s. Aussi, pour porter ces engagements avec autant de vigueur que ces dix dernières années, il faut des données tangibles et conséquentes. Ce sont donc ces motivations qui ont poussé IAN à mettre en place cette première édition de son indicateur du coût de la rentrée.

C'est sans grande surprise que, à la sortie d'une crise sanitaire et à l'aube d'une crise économique, les résultats obtenus sont alarmants. Et bien que l'on puisse couramment penser que les étudiant.e.s ne sont pas les plus à plaindre, la situation actuelle les laisse encore plus vulnérables qu'ils ne l'étaient déjà auparavant, et le besoin d'un accompagnement et d'un soutien plus important de leur situation se fait sentir. Avant même que l'année universitaire ne débute, les étudiant.e.s doivent d'ores et déjà réfléchir à comment financer leur rentrée mais également le reste de leur cursus, représentant une charge mentale et physique conséquente, pouvant être vectrice d'échec et/ou d'abandon des étudiant.e.s.

Il est nécessaire, pour répondre à cette problématique, de revoir intégralement le système d'aides sociales étudiantes mis en place à différentes échelles. C'est pour cette raison qu'IAN interpelle une fois de plus les pouvoirs publics, seuls à même de pallier cette précarité de manière efficiente. Ce combat sera porté activement par la fédération et son réseau jusqu'au bout. L'idée ici est de recentrer le débat sur des données concrètes et représentatives afin d'entamer un travail commun pour la mise en place de solutions réalistes et pérennes pour les étudiant.e.s de notre territoire par ailleurs inégalement touché.

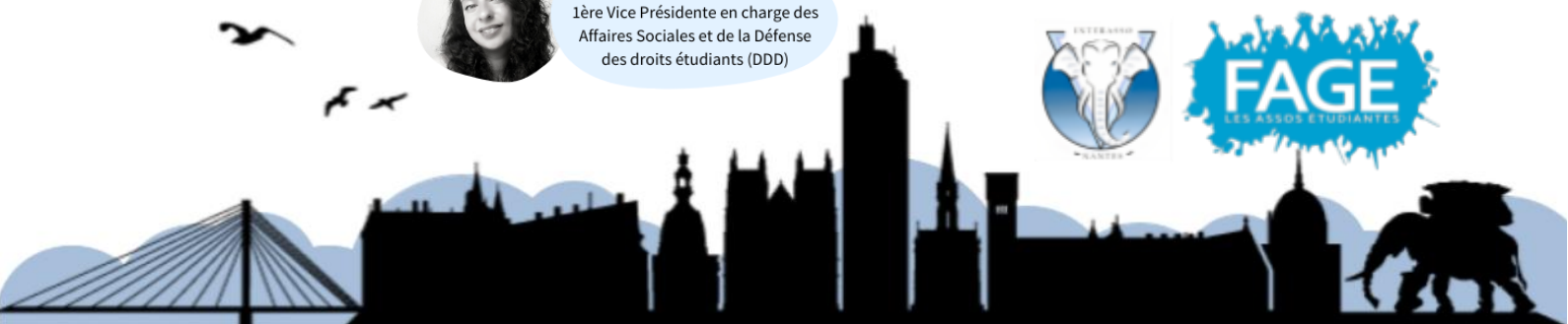
Le présent dossier a pour ambition d'ouvrir les yeux aux institutions et collectivités territoriales représentant le pouvoir public quant à l'inefficacité ou le manque d'aboutissement concret de leurs politiques. Il s'adresse également aux quelque 43 000 étudiant.e.s de Nantes Université (NU), afin de leur montrer qu'IAN est là pour défendre leurs droits, mais aussi pour leur permettre de mener une vie étudiante pleinement épanouissante en leur offrant toutes les chances dont iels ont besoin pour atteindre leurs objectifs.



Enzo JOHANNET
Vice Président en charge des Affaires
Académiques et de la Défense des
droits étudiants(DDD)



Alice CHAUVET
1ère Vice Présidente en charge des
Affaires Sociales et de la Défense
des droits étudiants (DDD)



I. Présentation de l'indicateur du coût de la rentrée



Afin d'inaugurer une année universitaire plus que jamais au cœur des affaires sociales, **InterAsso Nantes a travaillé aux côtés de la FAGE dans l'objectif de sortir une étude annuelle du coût de la rentrée étudiante**, espérant ainsi alerter les pouvoirs publics quant à la situation précaire grandissante des étudiant.e.s à l'aube de cette rentrée 2022-2023.

Appuyer nos revendications et faire avancer les choses au travers de données représentatives des réalités territoriales ont été les motivations premières de la publication de cet indicateur du coût de la rentrée, particulièrement pertinent **dans un contexte de crise sanitaire et économique mettant plus que jamais en lumière la précarité étudiante**. En effet, en cette période incertaine où l'inflation est repartie à la hausse, calculer les frais qu'un.e étudiant.e doit engager pour étudier est d'autant plus important afin de constater son impact sur cette population et quantifier les besoins pour mieux y répondre.

Cette charge financière est représentée sous la forme d'un indicateur, dont la méthodologie a été pensée et construite par la Fédération des Associations Générales Étudiantes (FAGE), et ensuite appliquée par l'ensemble de son réseau permettant ainsi des comparaisons propres aux différents territoires et filières d'études.

L'indicateur du coût de la rentrée illustre le **coût moyen de la rentrée pour un.e étudiant.e de 20 ans en licence à l'Université, sans double inscription, non boursier.ère et décohabitant** (n'habitant plus au domicile familial).



Ce calcul est représenté en **deux pôles principaux** :



- Le premier représente les **frais** qu'un.e étudiant.e doit engager **ponctuellement** pour sa **rentrée universitaire** : frais d'inscription, cotisation à la Contribution Vie étudiante et de Campus (CVEC), frais d'agence, souscription à une assurance logement, à une complémentaire santé et à l'achat du matériel pédagogique.

- Le deuxième correspond aux **dépenses courantes, mensuelles**, qu'un.e étudiant.e ayant un mode de vie standard doit effectuer : loyer et charges



locatives, alimentation, loisirs, transports, téléphonie et internet, vêtements, produits d'hygiène et d'entretien.

N'excluant pas le fait que Nantes Université rayonne de la Loire-Atlantique à la Vendée, nous avons décidé de comparer les données de Nantes à celles de La Roche sur Yon et Saint Nazaire, dans un récapitulatif adapté aux conditions locales.

C'est ainsi qu'en tant que première organisation représentative des étudiant.e.s de Nantes Université, nous vous proposons notre premier indicateur du coût de la rentrée. La méthodologie utilisée, prenant en compte des critères aussi bien qualitatifs que quantitatifs pour chaque poste de dépense, garantit une fiabilité permettant l'analyse concrète et critique des conditions de vie des étudiant.e.s, et apporte ainsi des pistes de réflexion et des solutions visant à leur amélioration, au service du bien-être étudiant et à la démocratisation de l'accès à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche.

Selon nos estimations, 2 361, 55 € est le prix que devra payer un·e étudiant.e de Nantes Université pour sa rentrée 2022.



II. Analyse synthétique du coût de la rentrée

Frais spécifiques de la rentrée

	2021	2022	ÉVOLUTION
Frais de scolarité	170,00€	170,00€	-
CVEC	92,00€	95,00€	3,26% ▲
Matériel Pédagogique	262,97€	304,58€	15,82% ▲
Complémentaire santé	307,20€	307,20€	-
Frais d'agence	258,23€	258,83€	-
Assurance habitation	69,00€	77,84€	12,81% ▲
TOTAL	1 159,40€	1 212,85€	4,61%

Frais de la vie courante

	2021	2022	ÉVOLUTION
Loyer + charges locatives	478,52€	493,93€	3,22% ▲
Repas RU	66,00€	66,00€	-
Alimentation	179,74€	198,47€	10,42% ▲
Hygiène / Entretien	50,42€	52,66€	4,44% ▲
Equipements divers	103,98€	104,97€	0,95% ▲
Téléphonie / Internet	54,99€	53,32€	-3,04% ▼
Transports	100,54€	102,95€	2,40% ▲
Loisirs	76,40€	76,40€	-
TOTAL	1 110,59€	1 155,70€	4,06%



Coût total de la rentrée universitaire 2022

	2021	2022	ÉVOLUTION
Frais de vie courante	1 110,59€	1 148,70€	3,43% ▲
Frais de rentrée	1 159,40€	1 212,85€	4,61% ▲
TOTAL	2 269,99€	2 361,55€	4,03% ▲

Quelles sont les grandes tendances de l'indicateur 2022 du coût de la rentrée ?

1. Une augmentation des **frais spécifiques de rentrée** de **4,61%** qui s'élèvent à **1 212,85€** pour la rentrée 2022-2023.

Cette augmentation n'est pas causée par les frais de scolarité (toujours de 170€ en licence), la part de la complémentaire santé ou les frais d'agence, mais par plusieurs autres postes soumis à une nette augmentation :

- la **CVEC** qui, pour cette rentrée, passe de **92 à 95€**.
- Le **matériel pédagogique** augmentant de **15,82%**, s'élevant maintenant à 304,58€. De plus, ces frais sont d'autant plus élevés selon la filière d'étude choisie (ces frais sont calculés par les fédérations de filière lors de leur propre indicateur du coût de la rentrée).
- L'**assurance habitation** passant à **77,84€** par étudiant.e pour cette rentrée.

2. Une augmentation des **frais de la vie courante** de **3,43%** qui s'élèvent à 1 155,70€ pour la rentrée 2022-2023.

Cette hausse des frais de vie courante est principalement due à **l'inflation** qui touche **le loyer et les charges locatives, l'alimentation, l'hygiène et l'entretien, les équipements divers, et les transports**. Seul le coût des loisirs et du repas du RU n'ont pas progressé depuis l'année dernière, ainsi que la téléphonie et l'internet qui ont diminué.

Aussi, il est important de noter que **d'année en année, à l'échelle nationale, le coût de la vie courante augmente mais que ça n'est pas le cas du pouvoir d'achat des étudiant.e.s.**



Les grands chiffres :

Pour la rentrée 2022 en Loire-Atlantique et Vendée

2361,55 €

soit une **augmentation de +4,03%**

Il y a **+ 91,56 € de différence** du coût de la rentrée
des étudiant.e.s de NU par rapport à la rentrée 2021

La rentrée représente pour les étudiant.e.s une pression financière, creusant les inégalités sociales. Rappelons que l'accès à l'enseignement supérieur est un droit et qui ne devrait pas être freiné par un manque de réflexions et d'actions durables au sein de notre territoire.



III. Comparatif des frais dans les autres villes composant Nantes Université

Nantes est la première ville étudiante du territoire, c'est également la plus grosse ville de la région, ce qui a un impact évident sur le coût de la vie sur place. Déjà, de par le premier poste de dépenses chez les étudiant.e.s depuis des années : **le loyer**. En progression constante, celui-ci a **augmenté de 3,18%** par rapport à 2021, montant ainsi à **502,50€**. Ce qui impacte fortement la moyenne du coût de la rentrée des 39 000 étudiant.e.s à Nantes Université de la métropole qui se situe à **2 372, 34€** → **La vie étudiante à Nantes** représente donc un coût supplémentaire non négligeable pour les étudiant.e.s en plus de la difficulté d'accéder à un logement à cause d'une demande beaucoup plus forte que le nombre d'offres.

A l'Ouest du département, les étudiant.e.s Nazairien.ne.s ne sont pas sans reste dans cette lutte contre la précarité, avec un coût moyen de la rentrée de **2 310, 94 €**, soit une **augmentation de 4,12%** par rapport à 2021. Et comme à Nantes, la part du logement représente également une source de dépense importante, avec un montant moyen du loyer de **440,50€**. Les 2 100 étudiant.e.s Nazairien.ne.s inscrit.e.s à l'université ont donc vu la part de leur **loyer augmenter de 3,59%** depuis 2021.

Malgré le fait que La Roche Sur Yon regroupe "seulement" 4% des étudiant.e.s de NU, ce sont les Yonnais.e.s qui subissent la plus grosse augmentation du coût de la rentrée par rapport à 2021 avec **+ 4,24%**, ce qui donne une moyenne de **2 196,10 €**. Nous retrouvons la **même hausse du loyer moyen**, qui se fixe à **377€ (+ 3,71%)**.

Une disparité qui accentue les dépenses :

Ce que nous confirme donc cet indicateur du coût de la rentrée est que **n'importe quel.le étudiant.e du territoire de NU est concerné.e par cette inflation et cette problématique de précarité**. Pour cette année encore, l'impact financier de cette crise sanitaire et économique continuera de s'appliquer pour les étudiant.e.s. **En moyenne, les frais de vie courante s'élèvent à 1 148, 70€, soit une augmentation de 38€ tous les mois par rapport à 2021**. Ce qui fait que sur l'année universitaire 2022-2023, **un.e étudiant.e dépensera 342€ de plus que sur l'année universitaire 2021-2022** où le coût de l'année s'élevait déjà à 9 995€ pour neuf mois.



Face à ces chiffres démesurés, il apparaît plus important que jamais d'accompagner ces étudiant.e.s vers un quotidien plus serein et de leur offrir un niveau de vie convenable.



IV. Quelques focus

A. Focus sur le logement



L'accès au logement est un enjeu majeur pour les étudiant.e.s. Il est le premier vecteur d'accès à l'autonomie des jeunes, et cette année encore, il reste le **premier poste de dépenses des jeunes à hauteur de plus de 50%**. Une enquête plus précise concernant cette thématique sera d'ailleurs menée par IAN à la rentrée.

Les étudiant.e.s souffrent du **manque d'offre de logement sur le territoire**, entraînant des coûts supplémentaires. Le coût du loyer est important dans le budget des étudiant.e.s, pour autant, iels **ne sont pas assez accompagnés.e.s en conséquence**. Cette tendance commence également à s'étendre sur la ville de St-Nazaire, désormais catégorisée comme zone tendue en ce qui concerne l'accès au logement.

Ainsi, les étudiant.e.s arrivant relativement tard sur le marché du logement (notamment à cause des délais de réponses des différentes formations) se retrouvent avec un choix très limité et des prix excessifs. Par ailleurs, certains bailleurs émettent des réserves à louer leur logement à des étudiant.e.s, ou lorsque ces derniers trouvent enfin, ils présentent des difficultés à fournir l'argent pour la caution de l'appartement. Depuis plusieurs années déjà, un **dispositif a été mis en place par l'Etat visant à aider les étudiant.e.s ne trouvant pas de garant : VISALE - Visa pour le Logement et l'Emploi** - une caution locative gratuite et même si cette solution soit louable, InterAsso Nantes déplore le fait que beaucoup d'agences n'acceptent toujours pas ce dispositif et continuent, de plus à augmenter leurs frais.

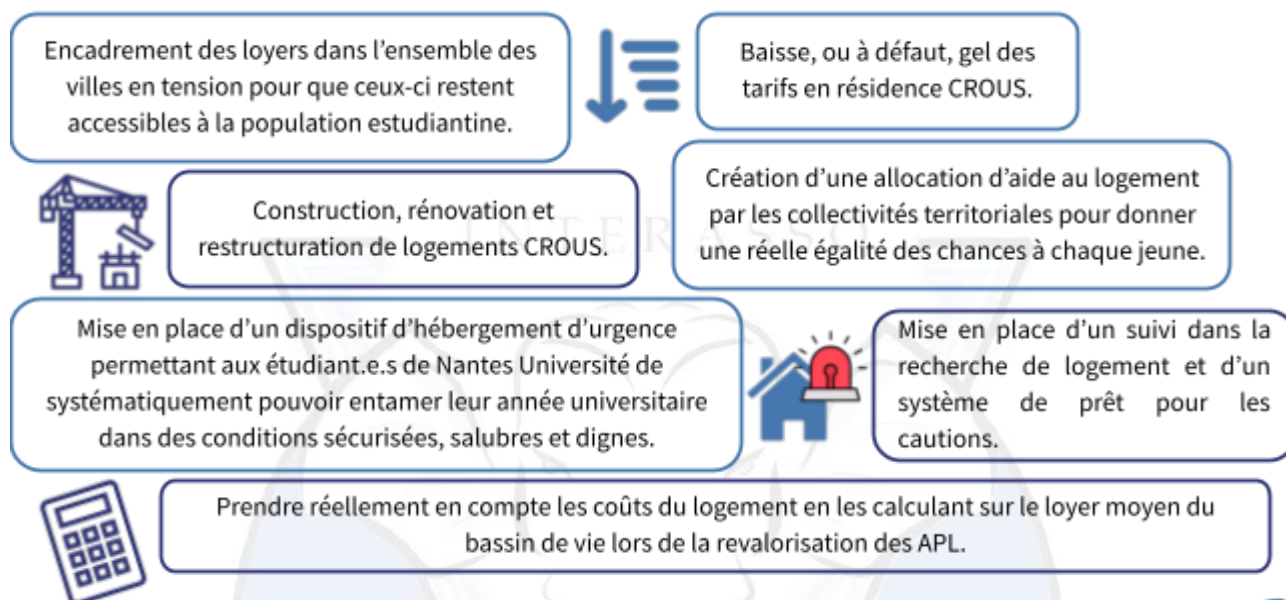


Bien qu'effectivement les étudiant.e.s peuvent également se tourner vers les **logements proposés par le CROUS**, ceux-ci sont en **nombre bien insuffisants comparé à la demande réelle** (4 593 logements sur Nantes par exemple pour 39 000 étudiant.e.s, et ce rien qu'à l'université). La tension du parc public qui pèse aujourd'hui sur le CROUS force à prioriser l'accès pour les étudiant.e.s les plus précaires, mais laisse de nombreux.ses étudiant.e.s précaires sur le côté. Si les efforts du parc privé, notamment sur la tarification sociale et l'accès au logement pourraient être en faveur de l'inclusion des étudiant.e.s, de nettes économies pourraient alors être faites pour ces dernier.ère.s. De fait, beaucoup d'étudiant.e.s notamment internationaux.ales, se retrouvent sans logement au début de l'année universitaire, à tel point que des fédérations de la FAGE doivent mettre en place des dispositifs de logement d'urgence provisoire à la rentrée qui, une fois de plus, ne couvrent pas tous les besoins.



Cette situation plus que précaire met grandement en danger leur réussite et a un lourd impact sur leur santé mentale devenant une source de stress et de dépense énorme dans le quotidien des étudiant.e.s.

IAN tient à accompagner ces dernier.ères en proposant des axes d'amélioration :



B. Focus sur les consommables

Il est important de se focaliser également sur un pan crucial des dépenses courantes d'un.e étudiant.e, à savoir, les biens de consommation.



En effet, il est **indispensable d'avoir de quoi vivre**, mais aussi et surtout de quoi **vivre dans la dignité**. C'est pour cette raison que tous nos calculs ont été faits avec l'idée d'un.e étudiant.e qui se nourrit de façon saine et consomme tout à fait raisonnablement. Et même en réduisant cela à ce minimum, les coûts mensuels sont très élevés. La rentrée 2022 est marquée par **une inflation de 6,1% au mois de juillet 2022**, qui impacte fortement les frais de vie courante des étudiant.e.s, tel que l'alimentation.

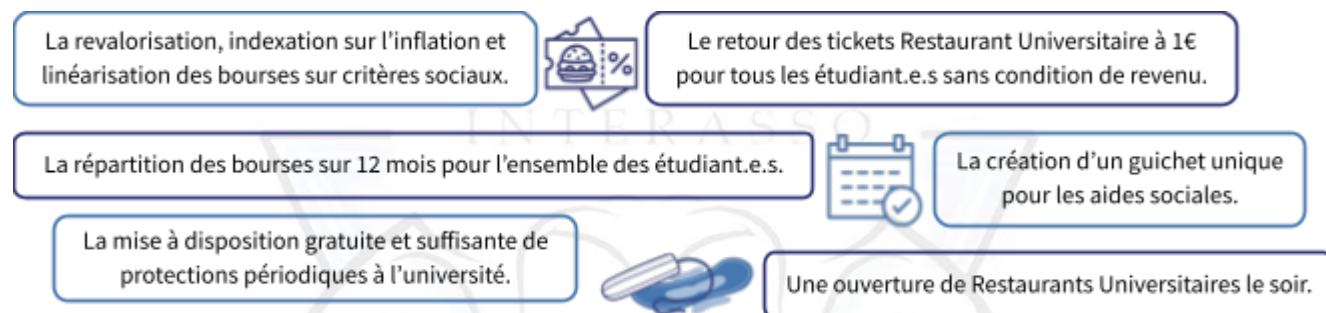
L'**alimentation**, qui représente en effet **la part la plus élevée de ce poste de dépense**, a bondi de **+10,42% depuis 2021**. Cette hausse est importante, tout en sachant que **le pouvoir d'achat des étudiant.e.s n'a**, quant à lui, **pas nécessairement évolué ou alors bien en deçà de ce qui serait nécessaire**. Il est urgent de redresser la barre et de donner aux étudiant.e.s les moyens de manger correctement, afin de ne pas ajouter des problèmes de santé aux nombreuses précarités déjà existantes.

La **revalorisation de 4% des bourses**, et de **3,5% des APL**, est **bien en-deçà de l'inflation et des besoins des étudiant.e.s**. Des aides ont pu être mises en place ou renouvelées pour la rentrée 2022



(repas à 1€ pour les étudiant.e.s boursier.ère.s, aide exceptionnelle de rentrée de 100€) : elles sont **nécessaires mais seulement palliatives** et ne touchent pas l'intégralité des étudiant.e.s qui pourraient en avoir besoin, sans oublier que **plus de 20% d'entre eux vivent déjà sous le seuil de pauvreté**.

En tant qu'organisation de jeunesse représentative des étudiant.e.s de son territoire et au vu des chiffres plus qu'explicites, IAN porte des revendications pour pallier au mieux cette précarité alimentaire existante et ce dès la rentrée universitaire. C'est pourquoi nous revendiquons :



C. Focus sur les transports

Vecteur essentiel de l'accès à la formation, l'emploi, la culture... La mobilité, en plus d'être **victime d'une hausse importante des coûts** (transports individuels ou communs), devient une **part des dépenses très importante dans le budget mensuel des étudiant.e.s**.



Malgré la mise en place en 2021 des **transports en communs gratuits le week-end par le réseau Tan à Nantes et Impulsyon à la Roche-Sur-Yon** (avantage qui n'est pas présent sur le territoire de Saint Nazaire), les étudiant.e.s, **utilisant quotidiennement les transports, la semaine n'y voient pas d'avantage** par rapport à leur abonnement mensuel. De plus, la tarification sociale de la société de transport nantaise manque de clarté et de facilité dans ses démarches d'obtention, pénalisant les étudiant.e.s.

En outre, l'**utilisation pour certain.e.s étudiant.e.s d'une voiture individuelle représente de forts coûts de par l'achat et l'entretien** de la voiture mais en plus, dû à une **hausse phénoménale du prix du carburant**, le transport devient une part très importante du budget mensuel. On observe même une augmentation du coût des transports chez les étudiant.e.s de la région nantaise : **+2,41% avec un budget mensuel de 103 €**.





Également, les frais de transports mensuels déjà élevés, les **étudiant.e.s ne sont plus en mesure de pouvoir se déplacer davantage pour pouvoir retrouver leur famille**, ce qui accentue le mal-être psychique.

Un **élargissement de l'offre de transports en commun et à tarifs privilégiés** permettrait aux étudiant.e.s de se passer de véhicule personnel et ainsi alléger leurs frais mensuels ainsi que leur empreinte carbone. C'est pourquoi nous revendiquons :

Un abonnement mensuel TER Pays de la Loire réduisant significativement le prix des billets en faveur des étudiant.e.s, et instaurant un plafond tarifaire pour pallier les inégalités spatiales.



Un abonnement aux transports en commun (Tan, bicloo, Impulsyon ou Stran) gratuit pour chaque étudiant.e



V. Présentation d'InterAsso Nantes et de ses missions principales

InterAsso Nantes est une association loi 1901 qui a pour objectif de fédérer les associations étudiantes de Nantes Université. Elle est la **première association représentative des étudiant.e.s en Loire-Atlantique et Vendée**. Le réseau d'InterAsso Nantes compte à ce jour 11 associations adhérentes (BDE, associations solidaires, ...) et 1 association membre observateur.

Par définition, une fédération doit répondre aux besoins des étudiant.e.s et pour cela doit fonctionner sur ses deux jambes, qui sont la **représentation par le projet** et la **représentation par le conseil**. C'est parce qu'elles ont cette démarche globale que les fédérations étudiantes sont les mieux placées pour défendre les étudiant.e.s et InterAsso Nantes n'échappe évidemment pas à cette règle.



Représentation par le Conseil : Elle défend les droits des étudiant.e.s grâce à ses élu.e.s revendiqué.e.s dans les conseils centraux de Nantes Université, au CROUS, mais aussi à travers la fédération nationale qu'est la FAGE. En dehors de ces actions, InterAsso Nantes interpelle également directement les instances et institutions représentantes du pouvoir public sur des problématiques relatives aux Affaires Sociales et Affaires Académiques afin de trouver des solutions efficaces.



Représentation par le Projet : InterAsso Nantes s'engage de plus en plus dans l'action sociale concrète de par les diverses actions et positionnements dont elle est vectrice, que ce soit en termes de Lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles ainsi que toute autre forme de discrimination, de Santé Publique, d'Innovation Sociale, d'Actions Environnementales... Cela se fait généralement au travers de la rédaction de guides à destination des étudiant.e.s afin de leur faciliter l'accès à l'information, au travers de conférences ou tables-rondes de sensibilisation sur des thématiques précises, mais également des actions plus directes, telles que des distributions de protections hygiéniques, d'œufs de sécurité ou cup condoms, et bien d'autres en fonction des besoins.



A. Les actions du réseau d'InterAsso Nantes sur le terrain

LA DÉFENSE DES DROITS DES ÉTUDIANT.E.S

La défense des droits est une mission incontournable pour toute association se voulant représentative des jeunes. C'est de manière générale le travail mené pour assurer l'égalité entre toutes et tous et garantir à chacun.e le respect de ses droits fondamentaux. InterAsso Nantes s'engage ainsi dans cette défense des droits des étudiant.e.s qu'elle représente, notamment par la gestion d'une adresse mail **mesdroits@interassonantes.org** et d'un numéro de téléphone dédié : **06 14 44 80 55** où chacun.e pourra trouver une oreille attentive et pleine de bons conseils afin de remédier au mieux à leurs problématiques individuelles relatives aux Affaires Sociales ou aux Affaires Académiques.



LA LUTTE CONTRE LES DIFFÉRENTES FORMES DE PRÉCARITÉ

Précarité alimentaire :



Une des associations membre d'InterAsso Nantes, la SurpreNantes Epicerie, joue un rôle majeur dans la lutte contre la précarité alimentaire à Nantes de par son rôle d'épicerie solidaire. La SurpreNantes, c'est 2500 étudiant.e.s bénéficiaires et 27 tonnes de produits alimentaires distribuées en 2021/2022. Ce qui montre bien l'ampleur du problème de précarité alimentaire, mais aussi que les étudiant.e.s du réseau se battent pour pallier ces manques toujours plus accrus.

Au niveau des composantes, il y a aussi des Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne, ou **AMAP**, qui permettent aux étudiant.e.s d'avoir accès à des fruits et légumes de bonne qualité à un prix raisonnable (souvent quelques euros) afin de manger sainement au quotidien.

Ces deux dispositifs, bien qu'efficaces, restent à développer dans l'ensemble des campus de Nantes Université afin de toucher un maximum d'étudiant.e.s, mais pour cela des besoins autant de capital humain que de capital financier sont notables. Le but est d'accompagner et d'aider les étudiant.e.s les plus précaires, en travaillant notamment avec les associations de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire), les acteur.ices territoriaux.ales, les producteur.ices locaux, etc... Pour à terme réussir à faire des distributions gratuites de denrées alimentaires, petits déjeuners, vêtements, fournitures scolaires aux étudiant.e.s les plus précaires.



Précarité menstruelle :

InterAsso Nantes s'engage également contre la précarité menstruelle en organisant des distributions de protections hygiéniques. En effet, grâce à l'association Règles Élémentaires, qui a récupéré une énorme quantité de serviettes de protection, InterAsso Nantes a pu en distribuer des dizaines de milliers dans son réseau afin de contrer, au moins localement, la précarité menstruelle, qui est une charge supplémentaire pour les étudiant.e.s le temps que des distributeurs soient implantés au sein des CROUS et des composantes.



LA REPRÉSENTATION :

La représentation institutionnelle d'InterAsso Nantes passe par **son implantation dans les instances décisionnelles de l'Université et du CROUS afin de porter la voix des étudiant.e.s.**



- le Conseil d'Administration (CA), 4 sièges sur 5,
- le Conseil Académique (CAc), 16 sièges sur 18,
- les Conseils de pôle, 17 sièges sur 17.

InterAsso Nantes **représente aussi les étudiant.e.s au CROUS des Pays de la Loire** avec 2 élu.e.s sur 4 pour le collège représentatif de la Loire-Atlantique et de la Vendée.

La fédération porte les positions des associations de Loire-Atlantique et de Vendée au niveau national par l'intermédiaire de la FAGE, représentée au Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires, (CNOUS) et au Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER).

B. Conclusion et revendications

Il va sans dire que pour la plus grande partie des étudiant.e.s, celle qui ne perçoit aucune bourse, faire face au coût réel d'une année étudiante est inimaginable sans recourir au soutien de la famille, ou à défaut, au salariat (presque **1 étudiant.e sur 2 se salarie en parallèle de ses études**). Cette situation précaire les oblige donc à faire des choix, entre études, travail, nourriture, santé, hygiène... pôles complémentaires mais absolument pas substituables. Il faut également prendre en compte le fait que **2 étudiant.e.s sur 5 ont renoncé à des soins depuis mars 2020**, avant tout pour des raisons financières, ce qui montre bien l'impact de la précarité sur leur mode de vie. Pour cette raison, un travail sur le remboursement des soins en santé mentale et l'accès à des psychologues est nécessaire et urgent afin de lutter contre le renoncement aux soins et la détresse psychologique des jeunes. On peut aussi évidemment y ajouter le besoin de déploiement de plus d'assistantes sociales au service des étudiant.e.s pour répondre à leurs problématiques individuelles.



Ce dossier de presse nous alerte donc sur la nécessité d'un investissement rapide et massif en faveur de la population étudiante. Dans un monde en perpétuel changement, les étudiants et les étudiantes représentent une stabilité future non négligeable. Nous saluons évidemment les mesures déjà entamées par l'Université mais elle ne peut agir seule. Nous appelons donc à une mobilisation d'autant plus importante des pouvoirs publics représentés par les collectivités territoriales, afin de garantir l'émancipation et l'épanouissement de tous.toutes. Ce n'est qu'ainsi que nous atteindrons nos objectifs et que nous combattrons en faveur de l'intérêt général.

InterAsso Nantes, forte de son réseau et du soutien des acteur.ices institutionnel.le.s, continuera de combattre activement et pérennément les différentes formes de précarité pour permettre à la jeunesse de s'épanouir pleinement. **Car ne l'oublions pas, investir dans la jeunesse, c'est investir dans l'avenir !**

C. Contacts presse

Alice CHAUVET 1^{ère} VP en Charge des Affaires Sociales et de la Défense des Droits Étudiants
vice.presidence@interassonantes.org
 06.45.81.26.52 ou 06.14.44.80.55



Enzo JOHANNET VP en charge de la Défense des Droits Étudiants, des Affaires Académiques et de la Représentation FAGE
mesdroits@interassonantes.org
 07.84.23.99.76



Annexe : Méthodologie de calcul

Frais spécifiques de rentrée :

- **Frais de scolarité :**
 - *Critères* : Étudiant·e en Licence – 20 ans - Non boursier·ère
 - *Données* : Montant des frais de scolarité et de la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus)
- **Complémentaires santé :**
 - *Critères* : Complémentaire « Essentielle LMDE » et équivalents dans les mutuelles régionales
 - *Données* : Moyenne des frais de complémentaire
- **Assurance logement :**
 - *Critères* : Assurance du type "Essentielle"
 - *Données* : Moyenne des montants des assurances
- **Frais d'agence :**
 - *Critères* : Plafonds prévus pour un logement de 20 m², avec état des lieux Zones tendues (Agglomérations où s'appliquent la taxe sur les logements vacants) : 10€/m². Sur l'ensemble des territoires, 3€/m² peuvent être facturés en supplément au titre de l'état des lieux.
- **Matériel pédagogique :**
 - *Critères* : Coût moyen pour un matériel d'écriture, fournitures diverses et sac-à-dos

Frais de la vie courante :

- **Loyers :**
 - *Critères* : La moyenne est réalisée pour un studio de 20 à 30 m² et pour un T2 de moins de 30 m² (les deux formes de logement les plus utilisées)
 - *Données* : Outil développé par « LocService »
- **Repas RU :**
 - *Critères* : Sont pris en compte 20 repas CROUS au prix du ticket RU (3,30€)
- **Consommables : Alimentation, Hygiène et entretien et Équipements divers**
 1. **Alimentation :**
 - *Critères* : budget alimentation pour les repas en dehors des 20 repas au RU
 - *Données* : simulation d'un panier de courses pour 30 petits déjeuners et 40 repas à partir du site consommateur « ooshop » (comparateur Carrefour).
 2. **Hygiène et entretien :**
 - *Critères* : Un lot de « base » de produits d'hygiène
 3. **Équipements divers :**



- *Critères* : informatique, vêtements,
- *Données* : Une mensualité d'un ordinateur de 300€ acheté avec un prêt à taux 0%.
+ Un ensemble (jean, tee-shirt, sweat)

- **Téléphonie / Internet :**

- *Critères* : Sont pris en compte des abonnements téléphonie mobile, fixe et Internet chez certains grands opérateur

- **Loisirs :**

- *Critères* : 2 aspects sont pris en compte dans le calcul des loisirs, un montant concernant l'achat d'œuvres littéraires, un second sur les sorties.
- *Données* : 2 livres par mois à 11€ le prix moyen du livre. Le montant moyen des sorties estimé par l'enquête de l'OVE de 2010

- **Transports :**

- *Critères* : 5 Allers-Retours de 28km par mois ainsi qu'un abonnement de transports en commun au tarif étudiant
- *Données* : Les données sont calculées selon le barème d'indemnités kilométriques 2020 des frais relatifs au transport en véhicule personnel

